

Le 05/10/22, une délégation **UFAP UNSa Justice** a été reçue à l'Assemblée nationale dans le cadre des débats en lien avec le Projet de Loi de Finances 2023, et plus particulièrement le budget de l'Administration Pénitentiaire. **Pour L'UFAP UNSa Justice, cette audience aura été l'occasion de porter avec force sa désapprobation face à l'austérité pénitentiaire mise en place par nos dirigeants.** Dans ses propos liminaires, la **1ere Organisation Syndicale du Ministère de la Justice a dénoncé le saupoudrage budgétaire proposé par la DAP pour 2023, et plus particulièrement le plan d'emploi "indigent" pour les SPIP !**

30 emplois d'agents DDSE et une partie seulement des 90 autres emplois créés seront à destination des SPIP...

MAIS DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

Alors que la DAP se congratulait d'entériner des organigrammes de référence dans le cadre du RPO 3, dont plus personne ne parle au passage, censés lutter contre les charges de travail démentielles des personnels, voilà que celle-ci fait trois pas en arrière... Une honte et une trahison envers les personnels qui œuvrent quotidiennement au bon fonctionnement des SPIP ! **C'est pourquoi, l'UFAP UNSa Justice a rappelé la nécessité de la création d'une Direction autonome de l'insertion et de la probation. Cette création est la seule solution pour obtenir un budget et des moyens propres. Il est temps de mettre fin à la dilution budgétaire des SPIP au sein du programme 107 !**

Dans le même temps, **les représentants UFAP UNSa Justice ont condamné l'illusion créée par ce budget** quant à une pseudo révolution immobilière dans les SPIP. **Si les crédits augmentent (+3.5 millions), force est de constater qu'aucune ambition politique n'est réellement mise en place par la DAP et le Secrétariat Général, pour prendre cette problématique à bras le corps.** L'absence de dépense des 8 millions d'euros du budget précédent en est la preuve flagrante. **Soucieuse des conditions de travail de tous les personnels exerçant en SPIP, l'UFAP UNSa Justice a exigé qu'un audit national soit diligenté en urgence, afin d'identifier précisément**

les besoins et d'ordonner les dépenses nécessaires. A terme, il est essentiel qu'un programme immobilier propre au SPIP voit le jour.

Par ailleurs, cette audience aura été l'occasion d'aborder la question des activités et programmes de réinsertion mises en place sur les terrains. **Au-delà de toute polémique, l'UFAP UNSa Justice a mis en avant la nécessité de doter les coordinateurs culturels de réels moyens et d'un véritable statut.** Ces éléments sont le préalable nécessaire à la mise en place et à l'évaluation d'actions à destination de la population pénale.

In fine, **l'UFAP UNSa Justice**, en organisation syndicale soucieuse du mandat confié par les personnels, **a rappelé que les prises en charges collectives ne peuvent être l'alpha et l'oméga en matière de suivis de nos publics.** Si les actions collectives prônées par les RPO sont des outils avec du sens, elles ne peuvent servir d'alibi à la DAP pour camoufler le manque de moyens humains dans les services.

Les prises en charges individuelles de nos publics doivent rester la modalité fondamentale de prise en charge et bénéficiaire de moyens conséquents !

En conclusion, pour **l'UFAP UNSa Justice** cette audience auprès de la commission des lois aura été l'occasion de porter un message clair : **UNE POLITIQUE AMBITIEUSE POUR LES SPIP DOIT EMERGER, SANS ATTENDRE.** Ce n'est qu'à cette condition qu'un service pénitentiaire de qualité et une prévention de la récidive efficace pourra voir le jour !

Simon-Pierre LAGOUCHE,
Secrétaire national
Jérémy RIVIERE,
Représentant CTSPIP

JE VOTE
et **FAIS VOTER**
du 1^{er} au 8 DÉCEMBRE 2022

UFAP
UNSa Justice

35 ans d'engagement au service du terrain